



CINÉMATÈQUE DE GRENOBLE



CONCOURS DE SCÉNARIO SÉRIE COURTE 5x2 MINUTES

Le Festival du Film court en Plein air de Grenoble/ la Cinémathèque de Grenoble et le GREC¹, en partenariat avec France Télévisions et avec le soutien du Département de l'Isère, proposent un concours de scénario de série courte « 5x2 minutes ».

Le concours s'adresse aux **projets de série de 5 épisodes de 2 minutes tournés dans un même lieu.**

Il est doté de 3 prix :

- **Premier Prix** : la série lauréate sera produite par le GREC avec un préachat de France Télévisions, le soutien du Département de l'Isère et un apport en industries techniques.

Le·a réalisateur·rice bénéficiera également de l'atelier « Développer un court métrage : casting et direction d'acteur » organisé par le GREC avec la Cinémathèque de Grenoble.

La série lauréate sera diffusée :

- **sur France 2 dans l'émission *Histoires courtes***
- à la cérémonie de clôture **du Festival du Film court en Plein air de Grenoble en 2027**. En cas de sélection officielle, le film pourra être diffusé lors d'une autre séance du festival.
- **en ligne pendant le festival, un épisode par jour sur :**
 - les réseaux sociaux d'*Histoires courtes* / France 2
 - le site de la Cinémathèque de Grenoble
 - le site et Instagram du GREC
- **Deuxième et Troisième Prix** : participation à l'atelier « Développer un court métrage : casting et direction d'acteur » organisé par le GREC avec la Cinémathèque de Grenoble.

Important : Compté tenu des incertitudes budgétaires de la Cinémathèque de

¹ Le Grec (Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques) est un lieu ouvert à tous·tes ceux et celles qui souhaitent réaliser un premier court métrage et produit une vingtaine de premiers films courts par an, avec le soutien du CNC. 14 rue Alexandre Parodi, 75010 Paris / www.grec-info.com

Grenoble, l'atelier "Développer un court métrage : casting et direction d'acteur" ne pourra pas avoir lieu en 2026. Le concours sera donc doté **d'un seul prix (Premier Prix)**.

Les détails des prix sont indiqués dans l'article 4 du règlement.

1 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

La série doit :

- être un premier ou deuxième film court (hors films d'école ou films autoproduits);
- être composée de 5 épisodes de 2 minutes ; tous les genres sont admis sauf l'animation.
- être tournée en numérique ;
- être tournée dans un même lieu, avec une durée du tournage de 5 jours ;
- être tournée dans le Département de l'Isère.

Ne sont pas éligibles : les candidat·e·s ayant déjà réalisé un long métrage, les réalisateur·rice·s ayant déjà fait leur premier film au GREC.

Les scénarios non retenus lors des éditions précédentes ne peuvent pas être représentés.

2 - COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier doit comporter les documents suivants :

- un scénario de 5 épisodes de 2 minutes de 15 pages maximum
- un synopsis
- une note d'intention en spécifiant notamment l'intérêt pour le format de série
- une iconographie personnelle qui permettra une visualisation du sujet traité, du traitement envisagé
- un/des CV du/de la/des candidat·e·s
- des liens de visionnage d'éventuelles réalisations précédentes
- le rib du/de la/des candidat·e·s

Si le projet contient une musique originale :

- une note d'intention du projet musical rédigée par l'auteur·ice et /ou le/la compositeur·rice
- un CV du/de la compositeur·rice si la collaboration avec un compositeur est déjà établie

Le dossier complet est à déposer en ligne <https://candidature.grec-info.com/concours-de-scenario-5x2-2026> au plus tard **le vendredi 27 mars 2026 à midi**.

3 - JURY

Le jury sera composé d'un représentant de France Télévisions / Pôle court métrage, de personnalités du cinéma (réalisateur·rice, scénariste, producteur·rice, critique...), d'un.e représentant.e du GREC et d'un.e représentant.e de la Cinémathèque de Grenoble.

Une quinzaine de projets seront présélectionnés. Les résultats de la présélection seront annoncés mi-juin sur les sites du GREC et de la Cinémathèque de Grenoble.

Le jury se réunira **le jeudi 25 juin 2026** pendant le Festival du Film court en Plein air de Grenoble.

5 ou 6 candidat·e·s seront retenu·e·s pour des entretiens qui auront lieu le samedi 27 juin 2026 à Grenoble.

Les candidat·e·s devront se rendre disponibles pour ces entretiens.

A l'issue de ces entretiens, 3 lauréat·e·s seront choisi·e·s (voir les détails, art. 4) et seront annoncé·e·s lors de la cérémonie de clôture du Festival du Film court en Plein air de Grenoble, **le samedi 27 juin 2026.**

Les décisions du jury sont souveraines.

En cas de non respect des modalités du concours, le GREC et la Cinémathèque de Grenoble se réservent le droit d'affecter le Premier Prix au deuxième projet retenu par le jury.

4 – TROIS PRIX

Compté tenu des incertitudes budgétaires de la Cinémathèque de Grenoble, l'atelier "Développer un court métrage : casting et direction d'acteur" ne pourra pas avoir lieu en 2026. Le concours sera donc doté **d'un seul prix (Premier Prix).**

Premier Prix doté de :

- **la production de la série par le GREC avec le soutien du Département de l'Isère**
- **avec un préachat de France Télévisions**
- **un accompagnement technique et un apport en industries techniques :**
 - **Pôle Pixel / Transpa Lyon** (location de lumière et machinerie)
 - **Pôle Pixel / Panavision Lyon** (location de matériel de prise de vue)
 - **Studio Anatole** (auditorium de mixage)
- **participation à l'atelier « Développer un court métrage : casting et direction d'acteur »** (5-9 octobre 2026 à la Cinémathèque de Grenoble).
- **diffusion de la série intégrale:**
 - sur France 2 dans l'émission *Histoires courtes*

- lors de la cérémonie de clôture du Festival du Film court en Plein air de Grenoble 2027. En cas de sélection officielle, le film pourra être diffusé lors d'une autre séance du festival.

- **diffusion de la série par épisode:**

- un épisode par jour en ligne sur :
 - les réseaux sociaux d'*Histoires courtes* / France 2
 - le site de la Cinémathèque de Grenoble
 - le site et Instagram du GREC

Deuxième et Troisième Prix (annulés) :

- **participation à l'atelier « Développer un court métrage : casting et direction d'acteur »** (5-9 octobre 2026 à la Cinémathèque de Grenoble).

Pour l'atelier, les frais de transport et d'hébergement des lauréat·e·s sont pris en charge.

5 – MODALITÉS DE PRODUCTION ET DIFFUSION

Un contrat est établi entre le/la/les réalisateur·rice·s et le GREC qui garantit le respect des délais de production et la bonne finalisation de la série.

Le·a lauréat·e sera accompagné·e par le GREC à toutes les étapes de la série.

Calendrier de production :

- signature du contrat de réalisation : fin janvier 2027
- tournage de la série en Isère (5 jours) : février 2027
- montage image : mars 2027
- remise de la série terminée : 1er juin 2027 (pour une diffusion lors du festival, fin juin 2027)

Diffusion :

La série sera diffusée dans l'émission *Histoires courtes* sur France 2, lors du Festival du Film court en Plein air de Grenoble 2027 et en ligne sur les réseaux d'*Histoires courtes*, les sites de la Cinémathèque et du GREC pendant le festival. Le GREC accompagnera également le·a réalisateur·rice pour la diffusion de sa série : en festivals, en ligne, dans les salles partenaires, auprès de l'Agence du court métrage et dans les réseaux habituels de diffusion...

La série sera aussi intégrée dans le fonds de la Cinémathèque de Grenoble qui en assurera la diffusion non commerciale, non exclusive.

La Cinémathèque de Grenoble, en accord avec le Département de l'Isère, et le GREC se réservent le droit de modifier les modalités du concours si les circonstances l'exigent.